

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLÔME D'ÉTAT

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Perfectionnement sportif

Mention Attelages canins

est attribué en application de l'arrêté de mention du 27/12/2007

à Monsieur Sébastien MEURANT (Numéro NJS : NJS00270282M)

né(e) le 03/06/1988 à Maubeuge (Nord)

N° du diplôme DEARA180286

Signature du titulaire

A Clermont-Ferrand, le 07 décembre 2018

La Directrice Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale


Isabelle DELAUNAY

RNCP niveau III – EQF niveau 5

ATTESTATION de FORMATION

CETTE ATTESTATION INDIQUE QUE

Sébastien MEURANT

A PARTICIPE A LA FORMATION DU 12 OCTOBRE 2017 A DIE
ET MENÉ À BIEN LE QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

Mention
Très Bien

REDIGER SON REGLEMENT SANITAIRE

OBJECTIF :

- Rédiger le règlement sanitaire
- Déterminer les sujets de dialogue avec son vétérinaire sanitaire
- Organiser la visite des locaux en compagnie du Vétérinaire Sanitaire

DUREE : 7h



THEME : SANTE ANIMALE

Cette formation entre dans le cadre de l'actualisation des connaissances pour le maintien du certificat de capacité (conformément à l'arrêté du 4 février 2016)

SIGNÉ, Anne Marie LE ROUEIL, Gérante CNFPCC



CNF Pro Canin Félin
Centre National de Formation Permanente
des Professions du Chien et du Chat

ATTESTATION *de* FORMATION

CETTE ATTESTATION INDIQUE QUE

Sébastien MEURANT

A PARTICIPE A LA FORMATION DU 13 OCTOBRE 2017 A DIE
ET MENE A BIEN LE QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

Mention
Très Bien

TRANSPORT ANIMAUX VIVANTS

CATEGORIE : CHIENS ET CHATS

OBJECTIF :

- Législation (communautaire et nationale, documents, etc.)
- Conditions minimales applicables
- Connaissances générales des animaux
- Impact sur le bien-être et la sécurité des animaux
- Manipulation et contention



THEME : TRANSPORT

SIGNÉ, Anne Marie LE ROUEIL, Gérante

CNF Pro Canin Félin
Centre National de Formation Permanente
des Professions du Chien et du Chat

Cachet

MAIRE Jean-Philippe

01 - OMNIPRATICIEN

Ave. de Provence

26420 LA CHAPELLE EN VERCORS

26 1 02261 0

$\frac{0}{\text{CAB}}$

$\frac{1}{\text{CONV}}$

$\frac{20}{\text{ZISD}}$

$\frac{2}{\text{IK}}$

A La Chapelle

Le 8/6/10

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e), Docteur MAIRE J P

Certifie que : Mr, Mme, l'enfant MÉIRANT Sébastien

Doit être dispensé d'éducation physique et sportive pendant jours, à compter du

Ne présente actuellement aucune contre-indication apparente à la pratique du sport suivant et enseignement du Mushugi
 Y compris en compétition.

Ne présente actuellement aucun signe cliniquement décelable d'affection contagieuse.

Est apte à la vie en collectivité.

Ne pourra fréquenter l'école pendant jours, à compter du et ce jusqu'au

Est malade. La présence de sa mère/son père est indispensable auprès de lui pendant jours, à compter du et ce jusqu'au

Signature

Nombre de cases cochées

2



ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2016/e304-9d13

relative aux activités liées aux
animaux de compagnie d'espèces domestiques

à l'attention de :

MEURANT Sébastien
Ferme Balenne
26420 Vassieux En Vercors

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **MEURANT** - Prénom : **Sébastien** - né(e) le : 03/06/1988 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
 - la réussite à l'évaluation des connaissances le 24/11/2016
- Session n° 6396 organisée à 01600 Misérieux, région Auvergne-Rhône-Alpes

par :

Cibeins EPLEFPA
Domaine de Cibeins
01600 Misérieux

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « Chien »

Nom, signature et cachet du D(R)AAF	
Fait le : 2 / 12 / 16	Le Directeur Régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
à : LEMADES	

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime